

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DAC 797 Acompte de subvention 2020 (1.069.403 euros) à l'association Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme.

Mme Karen TAÏEB, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs du 4 juin 2019 relative au versement de la subvention de fonctionnement 2019 à l'association Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, Hôtel Saint-Aignan 71, rue du Temple (3e) et approuvée par délibération du Conseil de Paris des 11, 12 et 13 juin 2019 (2019 DAC 436) ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de verser un acompte de subvention à l'association Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme ;

Sur le rapport présenté Mme Karen TAÏEB, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 1.069.403 euros est attribuée à l'association Le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme Hôtel Saint-Aignan 71, rue du Temple (3e). 16209, 2020-03356

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2020.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO